

Les partenariats sont essentiels pour répondre aux besoins de souveraineté numérique.

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Jeudi 9 janvier 2025

Dans le cadre de notre partenariat avec l'[IMA](#) à l'occasion du sommet « [Souveraineté technologique & Autonomie Stratégique](#) » ☐☐ qui aura lieu le mardi 14 janvier au Ministère de l'Economie et des Finances – Bercy, nous sommes heureux de publier aujourd'hui un entretien avec [Nassima Auvray](#) qui est Directrice de la confiance numérique chez [Orange Business](#). [Mick Lévy](#), Directeur Stratégie & Innovation chez Orange Business participera le jour J à une [table ronde](#).

1/ Comment Orange Business définit-elle la souveraineté technologique dans le contexte spécifique des services numériques et de télécommunications ?

Conscients que la souveraineté numérique ne peut être toujours pleinement atteinte, dans un espace digital aux frontières parfois poreuses, nous préférons privilégier la notion de confiance numérique. On pourrait la définir comme la capacité à choisir ses dépendances sur la base de critères objectifs. Nous nous concentrons sur des éléments tangibles tels que la résilience de nos infrastructures numériques (connectivité, cloud, mobile, etc.), la cybersécurité ou encore la conformité aux réglementations.

Les partenariats sont essentiels pour répondre aux besoins de souveraineté numérique. C'est pourquoi nous avons choisi de les diversifier. En complément des collaborations avec de grands acteurs de la tech, nous renforçons notre coopération avec un écosystème d'entreprises françaises et européennes. L'exemple le plus récent porte sur l'intégration du modèle de LLM de la startup LightOn dans notre gamme d'offres d'intelligence artificielle générative de confiance, Live Intelligence, dans les infrastructures Cloud d'Orange.

Par ailleurs, le modèle opérationnel relatif à l'intégration et à la maintenance des solutions numériques est fondamental.

2/ Comment Orange Business s'assure-t-elle que ses infrastructures et services restent bien sous contrôle français ou européen ?

Sur le marché, nous constatons des attentes variables en matière de contrôle des données. Deux types de besoins émergent. Certaines organisations publiques et privées accordent une grande importance à la localisation des données en France ou en Europe, ce qui est souvent formalisé dans leurs cahiers des charges. D'autres clients privilégient avant tout le rapport coût/efficacité et l'apport des technologies numériques pour leur compétitivité.

Pour répondre aux exigences les plus strictes, la maîtrise de nos services et infrastructures repose sur un modèle opérationnel adapté à la criticité des informations (hébergées, collectées, manipulées, etc.) et interdisant l'accès aux données sensibles par des prestataires ou fournisseurs.

Nos équipes sont présentes dans 65 pays pour déployer et superviser les réseaux et les solutions digitales de nos clients. Nous constatons les effets du contexte géopolitique actuel, avec des besoins croissants en matière de localisation des données. Cela nécessite des infrastructures dans différentes régions du monde et des garanties de sécurité, en conformité avec les réglementations locales, tout en préservant l'accès des données par des tiers.

La gamme d'offres Cloud Avenue s'appuie sur des datacenters Orange situés dans plusieurs pays en Europe (France, Norvège, Suède). **Les entreprises soucieuses de la souveraineté de leurs données se tournent vers ce type de Cloud car elles recherchent à s'appuyer sur un acteur européen, propriétaire de ses infrastructures, responsable de l'intégration, du maintien en conditions opérationnelle et de sécurité et disposant de certifications spécifiques à des secteurs d'activité (santé, banques, etc.).**

3/ Comment Orange Business aborde-t-elle la cybersécurité dans le contexte de la souveraineté technologique ?

La digitalisation n'est plus la somme de technologies mises bout à bout. C'est beaucoup plus complexe du fait, notamment, d'une imbrication de plus en plus marquée entre connectivité, cloud et cybersécurité.

La souveraineté ne peut se limiter aux technologies utilisées et une approche holistique s'impose de plus en plus pour maîtriser cette complexité croissante. Nous y répondons grâce à l'expertise combinée d'Orange Cyberdefense et Orange

Business.

Pour des besoins propres à certains clients, Orange Cyberdefense propose des solutions garantissant un contrôle local sur les technologies. En France, cela se traduit par exemple par la collaboration avec un réseau de partenaires souverains (i.e. éditeurs/développeurs de solutions de cybersécurité français).

Le chiffrement joue également un rôle clé dans la « souverainisation » de certaines technologies, renforçant ainsi la sécurité des données sensibles.

